

## *Planifiez votre relève, Embauchez un stagiaire en Mécanique du bâtiment!*



Le programme **Technologie de la mécanique du bâtiment** forme des technologues aptes à exercer leur profession dans des bureaux d'experts conseils, des conseillers en gestion énergétique, des entrepreneurs en mécanique du bâtiment, des municipalités, des agents manufacturiers, des grossistes, des services publics ou parapublics ainsi que dans l'industrie manufacturière.

### **Quelles tâches pourriez-vous confier à un stagiaire?**

Sous la supervision d'un technicien ou d'un ingénieur, le stagiaire peut apporter une contribution significative dans différentes tâches reliées à sa profession :

- s'assurer du bon fonctionnement des systèmes de mécanique du bâtiment;
- procéder à la mise en marche, l'ajustement et la maintenance des systèmes;
- appliquer les normes, les lois et règlements;
- analyser les besoins thermiques du bâtiment;
- contribuer à la conception des systèmes mécaniques;
- faire la recherche et déterminer les systèmes appropriés;
- faire la mise en plan et la rédaction de devis;
- faire l'estimation des projets;
- contribuer à la représentation technique.

### **Quelles compétences ont-ils acquises avant leur stage?**

Selon qu'il s'agit du premier ou du deuxième stage, les étudiants ont terminé la première ou la deuxième année du programme. Ils ont alors acquis des connaissances spécifiques dans les domaines suivants :

- méthodes de travail sécuritaire, précision, autonomie et sens des responsabilités;
- construction et réglementation;
- dessin assisté par ordinateur;
- calcul de charges thermiques et psychométrie;
- procédés de distribution électrique et régulation;
- mécanique des fluides;
- procédés et conception en ventilation, climatisation, chauffage et réfrigération;
- procédés et conception en protection incendie, plomberie et tuyauterie;
- informatique;
- relations professionnelles.



## **Avec quelles technologies et quels appareils sont-ils familiers?**

Dans le cadre des laboratoires du département de Technologie de la mécanique du bâtiment, les étudiants ont eu l'occasion de travailler avec les équipements et accessoires suivants :

- générateurs de vapeur, d'eau chaude et d'air chaud;
- système central de distribution d'air avec évacuation et air neuf;
- systèmes complets de réfrigération;
- systèmes complets de plomberie, de chauffage, de ventilation et de climatisation;
- système de protection contre les incendies;
- systèmes de régulation automatique.

## **Quels logiciels connaissent-ils?**

L'ordinateur est omniprésent dans le cadre des cours et avec Internet, il devient un outil indispensable pour le travail et la recherche. Voici les logiciels avec lesquels les étudiantes et les étudiants ont travaillé :

- logiciel de dessin assisté par ordinateur – AutoCAD;
- logiciel de calculs des pertes et gains de chaleur – HAP E20-II de Carrier;
- logiciels de la suite Office (Word, Excel, MS Project);

## **Comment se fait l'embauche des stagiaires?**

Le département de Technologie de la mécanique du bâtiment confie au coordonnateur ATÉ la responsabilité de rechercher des milieux de stage et de conclure la plupart des ententes avec les employeurs.

Voici les étapes à suivre dans l'embauche d'un stagiaire :

1. s'il y a lieu, l'employeur consulte les banques virtuelles de mise en candidatures d'étudiants;
2. l'employeur communique avec le coordonnateur ATÉ du programme;
3. il transmet son offre de stage ou l'élabore avec le coordonnateur ATÉ;
4. le coordonnateur ATÉ informe les candidats des offres de stage;
5. le coordonnateur ATÉ propose des candidatures à l'employeur;
6. l'employeur sélectionne le candidat;
7. l'employeur, le stagiaire et le Cégep signent une entente de stage.

## **Comment se déroulent les stages de Technologie de la mécanique du bâtiment?**

Le programme de technologie de la mécanique du bâtiment comprend deux stages d'une durée de 12 à 14 semaines. Le premier se déroule à la fin de la deuxième session, soit à l'été suivant la première année d'études. Le deuxième stage a lieu à la fin de la quatrième session, soit à l'été suivant la deuxième année d'études. Ces stages sont rémunérés et doivent permettre au stagiaire de s'initier aux différents champs de spécialité de la mécanique du bâtiment. Les stages sont également l'occasion pour l'étudiant de faire des liens entre les connaissances théoriques acquises, les habiletés à développer et les exigences du marché du travail.

## **Qui contacter pour embaucher un stagiaire?**

Marc Desmarais  
Coordonnateur ATÉ  
Technologie de la mécanique du bâtiment

Cégep de l'Outaouais  
Campus Félix-Leclerc  
820, boul. de la Gappe  
Gatineau, J8T 7T7

[Marc.Desmarais@cegepoutaouais.qc.ca](mailto:Marc.Desmarais@cegepoutaouais.qc.ca)

Téléphone : (819) 770-4012 #3296

Télécopieur : (819) 243-9007